

FRAIS DE CONSTITUTION DE DOSSIER (EN DIRHAMS)

Nature du réseau	Réseau permanent		Réseau temporaire Ou expérimental (*)
	Création	Modification	
Réseau Indépendant filaire à usage privé			
Etabli pour une liaison urbaine	500	250	250
Etabli pour une liaison interurbaine	1000	500	500
Dont l'une des entités ne se situe pas sur le territoire national	4000	2000	2000
Réseau indépendant radioélectrique à usage privé			
Nécessitant des assignations de fréquences au dessous de 27,5 Mhz	2000	1000	1000
Nécessitant des assignations de fréquences entre 27,5 et 1000 Mhz	1000	500	500
Nécessitant des assignations de fréquences au dessus de 1 Ghz	2000	1000	1000
Utilisant des techniques de partage des ressources	3000	1500	---
Utilisant des capacités à satellites	500	2500	2500
Réseau indépendant à usage partagé Les frais ci-dessus majorés de 1000 Dirhams pour les créations et de 500 Dirhams pour les modifications et les réseaux temporaires ou expérimentaux			

(*) : Les modification apportées aux réseaux temporaire sont assimilées, pour l'application des frais d'étude, à de nouvelles créations